

# **A PROPOS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT**

**Mars 1998**

## **Un ministère de l'intérieur tentaculaire**

Le nouveau premier ministre M. Youssoufi a été désigné le 4 février dernier. Le lendemain, paraissait au journal officiel N° 4558 un décret concernant l'organisation et les prérogatives du ministère de l'intérieur... Mis à part l'aménagement du territoire, ce ministère de l'intérieur tentaculaire garde toutes ses prérogatives. Comme le stipule le décret, Il maintient officiellement sa « tutelle » sur les communes élues... Doté d'une kyrielle de « directions » allant de la sécurité publique et des renseignements jusqu'aux affaires économiques en passant par l'urbanisme, les questions politiques, l'organisation des élections, les affaires des gouverneurs, la formation des cadres... il constitue un véritable gouvernement dans le gouvernement.

Rappelons que « l'alternance » avait officiellement échoué en 1993 car aussi bien l'USFP que le parti de l'Istiqlal avaient refusé de siéger dans le gouvernement au côté du même ministre de l'intérieur ; ce dernier étant l'ordonnateur de la répression contre les démocrates depuis plus de 20 ans, et l'exécutant zélé de la falsification des élections. De son côté, le régime avait estimé que l'inamovible ministre de l'intérieur faisait partie des « valeurs sacrées » <sup>(1)</sup>.

Le maintien du ministre de l'intérieur avec ses larges prérogatives a donc été accepté par le premier secrétaire de l'USFP. Après sa nomination en tant que premier ministre, plus d'un mois s'est écoulé avant la nomination du nouveau gouvernement. Tractations et marchandages entre partis et à l'intérieur de ces derniers ont pris le pas sur l'annonce rapide et enthousiaste du « changement »..

## **Pouvoir absolu et gouvernement amalgame**

Dans les pays démocratiques, le délai entre les élections parlementaires et la désignation du gouvernement ne peut être aussi long. En effet l'exécutif est issu des urnes selon la volonté des électeurs. La logique démocratique veut que le premier ministre appartenant à la majorité élue selon un programme, forme naturellement son gouvernement.

Au Maroc, la légitimité ne peut être issue des urnes comme se plaît à le répéter l'un des journaux de propagande semi-officiel.. Elle est détenue par le pouvoir absolu selon une constitution votée à plus de 99%. C'est lui qui coopte le premier ministre selon sa volonté et ses intérêts. Dans la conjoncture actuelle, le régime a choisi de téléguidé et de façonner une « alternance » qui sert son image de marque, principalement à l'extérieur. Les lenteurs et tractations pour former le gouvernement ainsi que son caractère hétéroclite reflètent cette réalité en plus de celle d'un scrutin largement entaché de fraude et de truquage.

Bref, le nouveau gouvernement est là. Il a été composé d'un amalgame comprenant des partis réputés de gauche (USFP, PPS, FFD et PDS) représentés par 12 ministres, le parti de l'Istiqlal (centre) qui reçoit 6 portefeuilles, et la droite (RNI, MNP et les « indépendants ») représenté par 14 ministres. Droite, socialistes, nationalistes, anciens marxistes : pêle-mêle...

---

<sup>(1)</sup> Communiqué du cabinet royal suite à l'échec de « l'alternance » négociée en 1993 avec M.El Yazghi 2<sup>ème</sup> secrétaire de l'USFP et de M.Boucetta secrétaire général du parti de l'Istiqlal.

## **Valeurs sacrées et ministères de souveraineté**

Les ministères ayant trait à la souveraineté : défense, intérieur, relations extérieures, justice et affaires islamiques, demeurent une chasse gardée du Makhzen (pouvoir central féodal). Selon la thèse officielle, ces ministères font partie des « valeurs sacrées ». Leurs détenteurs n'appartiennent à aucun parti politique et sont désignés directement par le Roi. Ce dernier détient, selon la constitution, la légitimité ainsi que les pouvoirs législatif, exécutif et même divin. Dans son discours à l'occasion de l'investiture du nouveau gouvernement, il a pris soin de rappeler que cette constitution a été votée à l'unanimité des partis représentés au parlement et au gouvernement <sup>(2)</sup>. Soulignant que « l'alternance » entre dans le cadre d'une « logique avec soi-même », il a rappelé que le gouvernement siège sous « sa responsabilité et son affection ».

Voilà donc le cadre général dans lequel intervient « l'alternance »: celui d'une constitution qui légitime et légalise le pouvoir absolu, d'un scrutin décrié par tous les partis politiques comme truqué et d'un « gouvernement amalgame » reflétant ces contradictions et tant d'autres...

## **Refus de principe, espoir ou scepticisme?**

Cependant, la nomination du premier secrétaire de l'USFP en tant que premier ministre a soulevé chez les démocrates et dans la population en général des réactions mitigées :

- Rejet de principe : la responsabilité du gouvernement dans un tel cadre, sans programme électoral, est une hérésie au regard des principes de base de la démocratie. C'est un acte d'allégeance en même temps qu'une caution apportée au pouvoir absolu et au scrutin truqué.
- Scepticisme : « les ministrables sont tous pareils et parfaitement interchangeables ; rien ne changera, ni dans les fondements de la vie publique, ni dans la vie quotidienne »... Les militants de l'USFP eux mêmes s'interrogent. De quels rapports de force disposons-nous pour peser en direction des réformes nécessaires, après avoir gelé syndicats, mouvement des jeunes et mobilisation des citoyens concernés ? Et s'il fallait accepter un tel cadre constitutionnel et de tels choix politiques en procédant simplement à un changement d'équipe, que ne l'avons-nous fait depuis l'indépendance ? Le régime a toujours offert cette possibilité pour récupérer le mouvement démocratique et socialiste ou du moins ses élites. Pourquoi tant de martyrs, de détenus politiques, d'exilés et de familles déchirées ? Ils ont tous consentis ces sacrifices sur la base de l'ancien programme du nouveau premier ministre...
- Enthousiasme plus ou moins intéressé : La conjoncture a changé. Soyons modernes et acceptons de travailler de l'intérieur du régime. Nous réaliserons ainsi des acquis et des avancées démocratiques.

---

<sup>(2)</sup> A l'exception de l'O.A.D.P. qui a appelé à l'abstention.

## **Lucidité et objectivité**

Pour notre part, nous pensons que les verrouillages économiques, sociaux, constitutionnels et institutionnels mis en place par le régime comme préalables à « l'alternance » <sup>(3)</sup> laissent très peu de marge de manoeuvre au nouveau premier ministre. Enseignement, chômage, logement, santé, pouvoir d'achat, liberté, justice, égalité devant le droit... constituent les préoccupations au quotidien de la majorité de la population qui vit les effets de l'exclusion engendrés par la politique en cours depuis l'indépendance.

## **Quels moyens pour un immense chantier ?**

La faillite du système de l'enseignement pèse sur l'avenir de plusieurs générations de jeunes voués au chômage. Plus d'un marocain sur deux est analphabète. Moins de la moitié des enfants de 7 à 12 ans sont scolarisés. Huit demandeurs d'emploi sur dix sont des jeunes. L'appareil judiciaire consacre l'inégalité devant la loi, aussi bien entre marocains qu'avec les étrangers... La corruption de l'administration est profonde, ancrée dans les moeurs et élevé au rang de système de gouvernement. Les inégalités sociales sont criantes. Quelques dizaines de familles vivent dans le luxe étalé et la majorité lutte laborieusement pour la survie. La dette extérieure reste galopante et le budget, dans l'état actuel des choses, ne peut être utilisé pour relancer l'économie et résoudre les problèmes sociaux posés de façon cruciale.

De quelle marge de manoeuvre dispose le premier ministre pour résoudre ces problèmes. Les ministères de souveraineté (intérieur, justice, défense, affaires islamiques et relations extérieures) étant du ressort exclusif du palais, le nouveau premier ministre était attendu sur le plan des réformes sociales. Comment va-t-il les mener sans rapport de force ni moyens matériels? Sans compter que les ministères concernés (droits de l'Homme, enseignement, santé, fonction publique...) n'ont pas été attribués à l'USFP (parti du premier ministre) mais au RNI, parti de l'Istiqlal, PPS et PSD (droite, centre, et ex-marxistes) !...

## **Et la démocratie interne ?**

Par ailleurs, la façon avec laquelle M. Youssoufi a collaboré à l'avènement de cette « alternance » en dit long sur sa pratique « démocratique ». En effet, il a bien accepté la fraude électorale qui a placé son parti à la tête du scrutin pour justifier une « alternance » décidée par avance dans le cadre d'une carte politique prédéterminée comme tout le monde a pu le constater. Deux membres de son propre parti ont dénoncé cette fraude qui les a désignés députés alors que le dépouillement des voix auquel ils ont assisté donnait leurs adversaires vainqueurs !... Ils ont courageusement et publiquement refusé la députation et décliné l'offre de sièges truqués en leur faveur.

## **Un programme négocié en secret**

Le premier secrétaire de l'USFP a bien pris le soin de geler les instances du parti (Congrès national et Comité Central) et de les tenir à l'écart des tractations qu'il menait en vase clos avec le régime. Ce n'est qu'après sa désignation qu'il a convoqué le C.C. pour le mettre devant le fait accompli. Reproduisant les mêmes schémas makhzéliens du pouvoir, il imposa la pensée unique et réprima sans hésiter toute opinion contrariant ses choix. « An-nachra », journal de la Jeunesse du parti connue pour ses positions démocratiques conséquentes a été interdit de parution. Les

---

<sup>(3)</sup> Voir les numéros précédents de Droits pluriels.

positions de la Jeunesse pourtant élaborées par des instances responsables n'ont pas eu droit de cité.

M. Youssoufi a veillé à ce qu'aucun programme électoral ne soit présenté ni au parti, ni aux électeurs qui se sont d'ailleurs massivement abstenus lors du scrutin. Peut-on ensuite solliciter la mobilisation des militants et des électeurs pour les faire adhérer à un projet qu'ils ne connaissent pas ? Un proverbe marocain dit que « celui qui ne possède pas la chose ne peut la donner »... Comment le premier ministre pourra-t-il mener des réformes démocratiques dans le pays quand il transgresse la démocratie interne vis-à-vis de son propre bureau politique, son Comité Central et l'ensemble de ses militants ? Pire encore, des fuites plus ou moins organisées dans la presse marocaine nous apprennent qu'en réalité le premier ministre dispose bel et bien d'un programme de gouvernement. Une commission secrète y a travaillé depuis longtemps avec la collaboration active des anciens ministres et de l'organisation patronale CGEM. Ce programme a été négocié dans le plus grand secret avec le régime et les milieux d'affaires. L'intégration dans le marché international en est l'ossature principale et le choix néolibéral passe pour une évidence unanimement admise.

## **Jugeons sur pièce**

L'ensemble du cadre tracé à « l'alternance » et la démarche spécifique du premier ministre nous laissent sceptiques en tant que démocrates. Mais il va de soi que toute avancée qui améliore concrètement la situation des droits de l'Homme, des disparus, des détenus, ou de la vie quotidienne du citoyen devrait être appréciée à sa juste valeur, avec lucidité, sans complaisance ni préjugé ou procès d'intention. Nous jugerons sur pièce...

**Droits Pluriels**